



SECTION

EUROPÉENNE

ANGLAIS



ENJEUX



- développer la connaissance de la culture des pays anglo-saxons
- développer la maîtrise d'un vocabulaire technique en anglais
 - En STMG : vocabulaire du Management des organisations
 - En Voie Générale : vocabulaire en Histoire-Géographie
- améliorer ses compétences de communication orale en anglais
- différencier son dossier pour mieux préparer les études post-bac



ORGANISATION

En Seconde

PARCOURS SPÉCIFIQUE

- ⇒ Enseignement 1 : Anglais renforcé
- ⇒ Enseignement 2 : Option Obligatoire
« Management et Gestion » en Anglais

En cycle Terminal

- **1 Heure hebdomadaire de Discipline Non Linguistique en Anglais (En 1^{ère} et Terminale)**

En STMG : Management des organisations

En Voie générale : Histoire-Géographie

- **En Terminale : 1 Heure hebdomadaire d'anglais renforcé**
- **Un voyage dans un pays anglo-saxon**

En Terminale

Préparation et Présentation du Test de Cambridge “B 2 First for schools”



L'EXAMEN AU BAC

La Mention « Section européenne » au baccalauréat est attribuée à deux conditions :

- obtenir un minimum de 12/20 à l'épreuve d'anglais ;
- obtenir un minimum de 10/20 à l'épreuve de Section Européenne (épreuve orale de 20 minutes)

De plus la note est prise en compte comme enseignement optionnel